



Donner une voiture avant la succession notarial

Par dom17

Bonjour ,
ma mere est décédé le 6 novembre 2022 , elle possédait une voiture qui ne roulait plus depuis de nombreuses années .
je veux la donner , une personne est prête à la prendre et me demande quand venir la chercher.
je vais chez le notaire le 30 novembre , j'ai une habilitation familiale du juge du mois de juin de cette année .
est ce que je peux céder la voiture avant le passage chez le notaire ?
merci à vous
cordialement
dom

Par yapasdequoi

Bonjour et toutes mes condoléances.

N'étant pas propriétaire du véhicule vous ne pouvez ni le vendre ni le donner. Votre habilitation a cessé au décès.
La personne qui veut récupérer ce véhicule doit s'adresser au notaire.

Par dom17

Bonjour,
merci pour votre réponse
bonne journée